



Agriculture et environnement

Identification des lois de la nature, des pratiques agricoles et de leur impact sur l'environnement, découverte de l'histoire de l'agriculture. Consommation alimentaire et production agricole : environnement, santé, commerce équitable et agriculture biologique.

Agriculture et environnement

Evolution des paysages, écosystèmes du sol et de la haie.

Origine et nature des aliments

Où poussent-ils ? Quand poussent-ils ? Céréales, légumineuses et fruits secs.

Durée, lieu : 2 ½ journées, en classe

Intervenant : Virginie Beaupérin du Groupement d'Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques du Maine-et-Loire

Tarif : 318 €

Subvention : 230 €

Pierre-Frite, une culture "bio-logique"

Les vignes de Pierre-Frite vous accueillent pour vous faire découvrir les pratiques de l'agriculture biologique.

Matin : découverte des principes et des impacts de la culture biologique par l'observation et l'investigation.

Après-midi : grand jeu de synthèse et d'approfondissement sur le développement durable.

Durée, lieu : 1 journée à Doué la Fontaine

Intervenant : Etienne Perdriau, le monde de Pierre-Frite

Tarif : 300 €

Subvention : 230 €

Intervenants

Les salariés du Groupement d'Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques du Maine-et-Loire **et du Monde de Pierre-Frite conçoivent et réalisent les interventions proposées dans le cadre de ce projet.**

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces associations, leurs activités et autres propositions pédagogiques, vous pouvez consulter leurs sites Internet : <http://www.interbio-paysdelaloire.fr> et www.lemondedepierrefrite.fr

Inscription

Avant le 20 septembre 2010, sur le site du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :

www.parc-loire-anjou-touraine.fr

rubrique "services"

domaine "éducation"

Inscription validée par les inspections pour les enseignants du primaire. Participation à une réunion de préparation pour confirmer l'inscription (planning des réunions téléchargeable sur le site du Parc).

Subvention

Votre commune étant adhérente du Parc naturel régional, vous bénéficierez d'une subvention de 230 € par journée d'animation et par classe (soit par exemple 115 € pour une demi-journée ou 460 € pour 2 journées réalisées par une classe).

La structure qui réalise l'intervention vous fera parvenir une facture correspondant au prix de la prestation.

La demande de subvention se compose (cf. documents joints sur le site) :

- d'une demande de subvention et des coordonnées bancaires pour chaque demande de subvention,
- d'une attestation d'animation remplie le jour de l'animation avec l'intervenant,
- et d'une fiche retour enseignant (votre évaluation).

Le Parc vous versera la subvention dans les meilleurs délais. Merci de prendre soin de bien remplir ces documents, afin de faciliter son versement.

